

Demande déposée le 09/05/2023
Affichage récépissé dépôt de dossier : 09/05/2023

N° DP 042 312 23 M0008

Par :	COMMUNE DE LA TOURETTE
Représenté par :	Monsieur GRANJON Serge
Demeurant à :	1 rue de la mairie MAIRIE 42380 LA TOURETTE
Sur un terrain sis à :	2 RUE DES THUYAS 42380 LA TOURETTE 312 A 1181, 312 A 1492, 312 A 897, 312 A 898
Nature des Travaux :	Changement de destination de l'habitation "en service public ou d'intérêt collectif"

Le Maire,

Vu la déclaration préalable présentée le 09/05/2023 par COMMUNE DE LA TOURETTE représenté par monsieur GRANJON Serge,

Vu l'objet de la demande :

- pour Changement de destination de l'habitation "en service public ou d'intérêt collectif"
- sur un terrain situé 2 RUE DES THUYAS 42380 LA TOURETTE

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Décret n° 2016-6 du 5 janvier 2016 portant à 3 ans la durée de validité des autorisations d'urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 19 décembre 2017 et modifié le 12 mars 2019,

Zone : UC

Vu l'avis Information de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) DEMAT en date du 24/05/2023

ARRETE

Article 1: La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées ci-dessous.

Article 2: Cette autorisation ne vaut que pour le changement de destination. Pour traiter le volet accessibilité du bâtiment, il convient d'obtenir une autorisation intitulée Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP).

LA TOURETTE, le 30 mai 2023

Le Maire,
Serge GRANJON

